

DEPARTEMENT  
DE  
SEINE-ET-MARNE  
-----  
COMMUNE  
DE  
LA HOUSSAYE-en-BRIE  
-----

Tél : 01 64 07 41 27

Mail : [secretariat@lahoussayeenbrie.fr](mailto:secretariat@lahoussayeenbrie.fr)

Le 18 juin 2020

Chers parents,

A compter du lundi 22 juin 2020, l'accueil périscolaire sera ouvert aux horaires habituels de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30, dans les locaux de l'école.

Vous pouvez procéder à l'inscription de votre enfant sur le site du portail famille de préférence avant le 20 juin 2020 à 11 h.

Il n'y aura pas de restauration scolaire pour la période du 22 au 26 juin 2020. Il vous sera donc demandé de fournir un repas froid à votre enfant, dans un sac isotherme avec pain de glace, marqué au nom de l'enfant.

Pour la semaine du 29 juin au 3 juillet 2020, la restauration scolaire sera assurée. Il conviendra d'inscrire votre enfant sur le Portail Famille avant le 20 juin 2020 à 11h00.

Nous attendons les protocoles sanitaires de la DDCS pour le Centre de loisirs. Il est probable qu'ils seront allégés, ce qui nous permet d'envisager d'élargir les inscriptions.

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli à l'accueil de loisirs le mercredi et/ou pendant la période de juillet/fin août, merci de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le retourner sans délai par mail au secrétariat de la mairie : [secretariat@lahoussayeenbrie.fr](mailto:secretariat@lahoussayeenbrie.fr). Nous reviendrons vers vous rapidement.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que le service d'études reste fermé.

Bien cordialement.

Le Maire Adjoint



Sylvie GOBARD



---

### QUESTIONNAIRE

Nom et Prénom de l'enfant, âge :

Je souhaite que mon enfant soit accueilli au Centre de Loisirs (24 places disponibles) les :

- Mercredi 24 juin 2020 (Il n'y aura pas de service de cantine)
- Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020

Je souhaite que mon enfant soit accueilli au Centre de Loisirs durant le mois de juillet 2020. Merci de préciser les dates :

Je souhaite que mon enfant soit accueilli au Centre de Loisirs durant la période du 24 au 28 août 2020. Merci de préciser les dates :